

Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023

Publié le 24/05/2023

ID : 007-200039808-20230509-2023\_05\_012-DE

SLO

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire**

**Séance du 9 Mai 2023**  
Convocation du 2 Mai 2023

**N° 2023\_05\_012**

**Objet : Finances – Approbation du Compte de Gestion et du Compte administratif 2022 – Budget Mobilités**

Le 9 mai 2023, à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à SALAVAS, salle Yves SERRE sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON (sorti lors du vote), Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Denise GARCIA, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Agnès SOPRANI (en remplacement de Jean-Claude DELON)

Absents excusés : Jean-Claude DELON, Jacques MARRON, Françoise PLANTEVIN, Françoise HOFFMAN, Patrice FLAMBEAUX, Anne-Marie POUZACHE, Nadège ISSARTEL, Nathalie VOLLE

Pouvoirs : Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Patrice FLAMBEAUX à Gérard MARRON, Anne-Marie POUZACHE à Yves RIEU, Nadège ISSARTEL à Patrick MEYCELLE, Nathalie VOLLE à Guy MASSOT

Secrétaire de Séance : Yves RIEU

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés : 36

Vote contre :                      pour : 36                      abstention :

**Jean-Yvon Mauduit, vice-président aux Finances** rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable et de l'ordonnateur. Il doit être approuvé préalablement au compte administratif.

**Le Conseil Communautaire**, entendu l'exposé et après délibéré,

A l'unanimité des présents

**Approuve** le compte de gestion du budget Mobilités pour l'année 2022. Ce compte de gestion visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Approuve** le Compte administratif 2022 pour le budget Mobilités de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche tel que résumé ci-dessous :

*SLOW*

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés			28 507.25		28 507.25	
Opérations de l'exercice	119 895.07	158 399.37	17 985.00	23 149.52	137 880.07	181 548.89
Totaux	119 895.07	158 399.37	46 492.25	23 149.52	166 387.32	181 548.89
Résultat de clôture		<b>38 504.30</b>	<b>23 342.73</b>			<b>15 161.57</b>
Restes à réaliser						

**Constata** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**Reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Rappelle** que le Président est sorti de la salle lors du vote du Compte administratif.

Le Président

Luc PICHON

Le Secrétaire

Yves RIEU

